

Bruxelles (Belgique), 25 avril 2018 – 18h00 (CEST) – information réglementée –  
**Rapport intermédiaire d'UCB – premier trimestre 2018 :**

## UCB en bonne voie d'atteindre les perspectives financières de l'année en cours

- Le chiffre d'affaires atteint € 1,07 milliards : -5 %, -1 % TCC ; après prise en compte de la cession des antihistaminiques en 2017 : +0 % ; +4 % TCC
- Les cinq principaux produits d'UCB génèrent € 839 millions (-2 %, +8 % TCC)
- Actualités R&D : Cimzia® est disponible pour les femmes souffrant de maladies inflammatoires chroniques tout au long de la grossesse ; UCB0107 entre en phase clinique 1 ; Element Genomics vient renforcer la plateforme de recherche d'UCB ; accord sur l'acquisition du midazolam en spray nasal pour l'épilepsie
- Les perspectives financières pour 2018 sont confirmées : le chiffre d'affaires devrait atteindre € 4,5 à 4,6 milliards, l'EBITDA récurrent<sup>2</sup> devrait se situer entre € 1,3 et 1,4 milliard et le résultat de base par action entre € 4,30 et 4,70

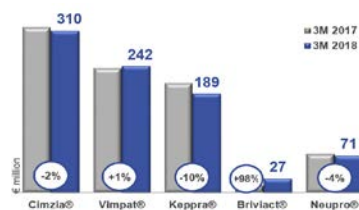
« Comme prévu et reflété dans nos perspectives financières pour 2018, nous constatons des turbulences au niveau des taux de change. À taux de change constants, les moteurs de la croissance d'UCB – nos principaux produits – connaissent une bonne progression continue. L'extension d'étiquette pour Cimzia® nous permet de créer de la valeur ajoutée pour nos patients », a déclaré Jean-Christophe Tellier, CEO d'UCB. « Notre pipeline prometteur, comprenant désormais 13 entités moléculaires, affiche des progrès satisfaisants. En outre, notre plateforme de recherche se voit renforcée par l'américain Element Genomics, et l'ajout du midazolam en spray nasal vient enrichir notre portefeuille d'antiépileptiques. »

**Le chiffre d'affaires enregistré au cours des trois premiers mois de 2018 s'élève à € 1,07 milliard (-5 % à taux de change courants et de -1 % à taux de change constants). Après prise en compte des autres produits non récurrents du**

premier trimestre 2017 (€ 56 millions) provenant de la cession des droits sur Xyzal® (levoceterizine), antihistaminique délivré sans ordonnance, le chiffre d'affaires est resté stable, avec une progression de 4 % TCC.

Les facteurs de cette croissance continue résident dans les produits principaux d'UCB (Cimzia®, Vimpat®, Keppra®, Briviact® et Neupro®) dont les ventes nettes combinées atteignent € 839 millions (-2 % à taux de change courants et +8 % à taux de change constants).

€ million	3M 2018	3M 2017	Act	CER
Revenue	1 070	1 124	-5%	-1%
Immunology / Cimzia®	310	317	-2%	8%
Neurology	529	537	-1%	8%
Vimpat®	242	239	1%	13%
Keppra®	189	210	-10%	-3%
Briviact®	27	14	98%	> 100%
Neupro®	71	74	-4%	1%



<sup>1</sup> EBITDA = Bénéfice avant intérêts, impôts, amortissements et provisions  
 TCC = À taux de change constants ; les chiffres n'ont pas été vérifiés.

**Les perspectives financières 2018 sont confirmées**

Le chiffre d'affaires pour 2018 devrait s'élever à environ € 4,5-4,6 milliards. L'EBITDA récurrent devrait être de l'ordre de € 1,3-1,4 milliard. Un résultat de base par action entre € 4,30 et 4,70 est donc attendu, sur la base d'environ 188 millions d'actions en circulation.

## Actualités R&D

En mars, UCB a racheté l'américain Element Genomics en vue de renforcer sa plateforme de recherche en génomique et épigénomique visant à identifier de nouvelles cibles thérapeutiques.

### Neurologie

En janvier 2018, UCB a déposé une demande d'homologation de **Vimpat®** (*lacosamide*) pour les patients pédiatriques âgés de 4 ans et plus souffrant de crises épileptiques partielles au Japon.

Février 2018 a marqué le lancement de l'étude de phase 2b du **padsevonil** chez les patients atteints d'épilepsie pharmaco-résistante. Les premiers résultats sont attendus au premier semestre 2020.

En mars 2018, **UCB0107**, un anticorps monoclonal (immunoglobuline) humanisé ayant une spécificité pour la protéine Tau humaine, est entré en phase clinique 1. Il fait actuellement l'objet d'une étude au sein d'UCB en vue du traitement éventuel des tauopathies, un groupe de maladies neurodégénératives incurables qui englobe la paralysie supranucléaire progressive (PSP) et la maladie d'Alzheimer. Les données précliniques indiquent que, par rapport à d'autres anticorps, UCB0107 est plus efficace dans un modèle d'ensemencement utilisant des semences de la PSP et de la maladie d'Alzheimer.

En avril, UCB a élargi son portefeuille d'antiépileptiques en signant un accord pour l'acquisition stratégique (soumise aux règles

antitrust en matière de dépôt, de délai et de conditions de clôture usuelles) du **midazolam en spray nasal** (USL261) de Proximagen. USL261 est une formulation expérimentale de midazolam administrée par voie nasale, qui se veut un traitement de rattrapage des crises répétitives aiguës chez les patients souffrant d'épilepsie. Le produit est en fin de développement clinique de phase 3 et prêt pour une demande de commercialisation de nouveau médicament aux États-Unis durant 2018.

### Immunologie

Une mise à jour de l'étiquette de **Cimzia®** (*certolizumab pegol*) pour une utilisation durant la grossesse et l'allaitement a été approuvée en Europe (janvier 2018) et aux États-Unis (mars 2018), faisant du produit le premier choix de traitement anti-TNF qui pourrait être considéré chez les femmes atteintes de maladies inflammatoires chroniques tout au long de la grossesse.

En mars, Cimzia® en seringue préremplie a été homologué aux États-Unis, s'agissant de la possibilité de le conserver à température ambiante pendant un maximum de sept jours, dans le respect de la durée de stockage approuvée, contribuant ainsi à mieux répondre aux besoins des patients.

Également en mars 2018, UCB a annoncé le dépôt d'une demande d'homologation de Cimzia® auprès de la China Food and Drug Administration pour le traitement de la polyarthrite rhumatoïde modérée à sévère.

Tous les autres programmes de développement clinique se poursuivent comme prévu.

€ million	3M 2018	3M 2017	Act	CER
U.S.	180	200	-10%	4%
Europe	92	84	10%	11%
International markets	38	34	12%	24%
<b>Total Cimzia®</b>	<b>310</b>	<b>317</b>	<b>-2%</b>	<b>8%</b>

### Immunologie

**Cimzia®** (*certolizumab pegol*), indiqué chez les personnes souffrant de maladies inflammatoires à médiation par le TNF, a généré des ventes nettes de € 310 millions. Aux États-Unis, l'intensité accrue de la concurrence sur le marché des traitements contre la maladie de Crohn a influé sur la progression des ventes nettes.

€ million	3M 2018	3M 2017	Act	CER
U.S.	177	186	-5%	10%
Europe	48	40	22%	22%
International markets	16	13	22%	35%
<b>Total Vimpat®</b>	<b>242</b>	<b>239</b>	<b>1%</b>	<b>13%</b>

### Neurologie

**Vimpat®** (*lacosamide*) continue d'être accessible à de plus en plus de personnes souffrant de crises épileptiques partielles, maintient une forte croissance et ses ventes nettes ont atteint € 242 millions.

€ million	3M 2018	3M 2017	Act	CER
U.S.	36	52	-31%	-20%
Europe	56	61	-8%	-7%
International markets	96	96	0%	9%
<b>Total Keppra®</b>	<b>189</b>	<b>210</b>	<b>-10%</b>	<b>-3%</b>

**Keppra®** (*levetiracetam*), indiqué contre l'épilepsie, a généré des ventes nettes de € 189 millions, grâce à une situation normalisée aux États-Unis et à une bonne croissance sur les marchés internationaux.

€ million	3M 2018	3M 2017	Act	CER
U.S.	21	11	93%	> 100%
Europe	6	3	> 100%	> 100%
International markets	0	0	> 100%	> 100%
<b>Total Briviact®</b>	<b>27</b>	<b>14</b>	<b>98%</b>	<b>&gt; 100%</b>

**Briviact®** (*brivaracetam*), disponible pour les personnes souffrant d'épilepsie, continue d'afficher une très forte croissance et ses ventes nettes s'élèvent à € 27 millions.

€ million	3M 2018	3M 2017	Act	CER
U.S.	21	24	-10%	4%
Europe	43	39	10%	10%
International markets	7	11	-40%	-34%
<b>Total Neupro®</b>	<b>71</b>	<b>74</b>	<b>-4%</b>	<b>1%</b>

Le patch **Neupro®** (*rotigotine*), indiqué dans le traitement de la maladie de Parkinson, a vu ses ventes nettes atteindre € 71 millions. Malgré une croissance continue aux États-Unis et en Europe, les marchés internationaux connaissent un recul imputable à des rythmes de livraison différents par rapport à l'an dernier au Japon. La croissance sur les marchés cibles y reste inchangée, affichant une progression de 9 % au premier trimestre.

## Pour de plus amples informations

### Relations investisseurs

Antje Witte,  
Investor Relations, UCB  
Tél. : +32 2 559 94 14,  
antje.witte@ucb.com

Isabelle Ghellynck,  
Investor Relations, UCB  
Tél. : +32 2 559 95 88,  
isabelle.ghellynck@ucb.com

### Corporate Communications

France Nivelles,  
Global Communications, UCB  
Tél. : +32 2 559 91 78,  
france.nivelles@ucb.com

Laurent Schots,  
Media Relations, UCB  
Tél. : +32 2 559 92 64,  
laurent.schots@ucb.com

### À propos d'UCB

UCB ([www.ucb.com](http://www.ucb.com)) est une société biopharmaceutique établie à Bruxelles (Belgique) qui se consacre à la recherche et au développement de nouveaux médicaments et de solutions innovantes destinés aux personnes atteintes de maladies graves du système immunitaire ou du système nerveux central. Employant plus de 7 500 personnes réparties dans environ 40 pays, UCB a généré un chiffre d'affaires de €4,5 milliards en 2017. UCB est cotée sur le marché Euronext Bruxelles (symbole : UCB). Suivez-nous sur Twitter : @UCB\_news.

### Déclarations prospectives

Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives fondées sur les plans, estimations et convictions actuels du management. Toutes les déclarations, hormis celles qui ont trait à des faits historiques, peuvent être considérées comme des déclarations prospectives, notamment les estimations du chiffre d'affaires, des marges d'exploitation, des dépenses en immobilisations, des liquidités, d'autres données financières, des résultats juridiques, politiques, réglementaires ou cliniques attendus et d'autres estimations et résultats. De par leur nature, ces déclarations prospectives ne constituent pas une garantie de performances futures ; elles sont soumises à des risques, incertitudes et hypothèses pouvant donner lieu à un écart important entre les résultats réels et ceux contenus implicitement dans les déclarations prospectives figurant dans le présent communiqué de presse. Figurent parmi les facteurs importants susceptibles d'entraîner de telles différences : l'évolution du contexte économique général, du domaine d'activité et de la concurrence, l'impossibilité d'obtenir les homologations réglementaires nécessaires ou de les obtenir selon des conditions acceptables, les coûts associés à la recherche et développement, l'évolution des perspectives pour les produits du pipeline ou les produits en phase de développement par UCB, les effets de décisions judiciaires ou d'enquêtes publiques futures, les réclamations pour responsabilité du fait de produits, les obstacles à la protection des produits ou produits candidats par brevets, l'évolution de la législation ou de la réglementation, les fluctuations des taux de change, l'évolution ou les incertitudes de la législation fiscale ou de l'administration de cette législation, et le recrutement et la rétention des collaborateurs.

Qui plus est, les informations contenues dans le présent document ne constituent en aucun cas une proposition de vente ni une demande d'achat de titres, et, si pareille offre de vente ou pareille demande d'achat de titres existait, sur quelque territoire que ce soit, cette proposition de vente ou demande d'achat de titres serait considérée comme illégale en l'absence de tout enregistrement ou qualification en vertu de la réglementation sur les valeurs mobilières en vigueur dans le territoire concerné. UCB fournit ses informations à la date du présent communiqué de presse, et déclare expressément n'avoir nullement l'obligation d'actualiser les informations contenues dans le présent communiqué de presse, que ce soit pour confirmer les résultats réels ou faire état de l'évolution de ses attentes.

Rien ne permet de garantir que les nouveaux produits candidats du pipeline feront l'objet d'une autorisation de mise sur le marché, ou que de nouvelles indications seront développées et homologuées pour les produits existants. S'agissant des produits ou produits potentiels qui font l'objet de partenariats, de joint-ventures ou de collaborations pour l'obtention d'une homologation, des différences peuvent exister entre les partenaires. Par ailleurs, UCB ou d'autres sociétés pourraient

identifier des problèmes de sécurité, des effets indésirables ou des problèmes de fabrication après la mise sur le marché de ses produits.

Enfin, le chiffre d'affaires peut être influencé par les tendances internationales et nationales en matière de soins gérés et de limitation des coûts liés à la santé, par les politiques de remboursement imposées par les tiers payeurs, ainsi que par la législation régissant la tarification et le remboursement des produits biopharmaceutiques.